

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n°453/2010

Date de révision: 08/02/2011

Remplace la fiche:

Version: 0.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Substance
 Nom de la substance : Green Petroleum Coke
 Nom commercial du produit : Green Petroleum Coke
 No CE : 265-080-3
 n° CAS : 64741-79-3
 Code du produit : 98X SDS # PbR0017
 Synonymes :

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/préparation : Carburants

1.2.2. Usages déconseillés

Pas de donnée fiable disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Petrobras International Braspetro B.V. – PIB BV
 Prins Bernhardplein 200, 1097 – JB Amsterdam
 The Netherlands

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante:

Petrobras Europe Ltd
 4th Floor, 20 North Audley Street
 London W1K 6WL – United Kingdom
 Fax number: +44(0) 20 7355 8750
 E-mail: reach@petrobras.com.br

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : En cas d'urgence chimique, de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident, les services de CHEMTREC sont joignables 24 heures sur 24 aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300
 En dehors des États-Unis et du Canada (les appels en PCV sont acceptés): 1-703-527-3887

Pays	Organisme consultatif officiel	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Hôpital Civil BP 426 F-67091 Strasbourg Cedex	+33 3 88 37 37 37
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	+41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

STOT RE 1 H372

Termes exacts des phrases H, voir sous section 16.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

R48

Texte clair des phrases R, voir sous section 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

L'exposition chronique à des concentrations élevées de poussières peut provoquer des dommages aux poumons

. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire. Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CL P]

Pictogrammes des risques (CLP) :



GHS08

CLP Mention d'avertissement : Danger
 Mentions de danger (CLP) : H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
 Conseils de prudence (CLP) : P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, aérosols, vapeurs.

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

P264 - Se laver La peau soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux..

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Explosives, si la poudre est exposé à la chaleur ou de flammes.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Coke (pétroleum) (Constituant principal)	(n°CAS) 64741-79-3 (No CE) 265-080-3	100	Non classifié
Soufre. (Impureté)	(n°CAS) 7704-34-9 (No CE) 231-722-6 (Numéro d'identification UE) 016-094-00-1	< 1	Xi; R38

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]
Coke (pétroleum) (Constituant principal)	(n°CAS) 64741-79-3 (No CE) 265-080-3	100	Non classifié
Soufre. (Impureté)	(n°CAS) 7704-34-9 (No CE) 231-722-6 (Numéro d'identification UE) 016-094-00-1	< 1	Skin Irrit. 2, H315

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir paragraphe 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Assistance respiratoire si nécessaire. Demander l'avis d'un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements souillés, de même que les sous-vêtements et les chaussures. Rincer soigneusement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers soins après ingestion : Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition répétée aux aérosols peut entraîner une lésion des poumons.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Laisser la victime au chaud et au repos. Eviter tout contact direct avec le produit. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: : Eau. Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Matière solide inflammable. Les vapeurs peuvent s'enflammer/exploser en présence d'une source d'ignition. Peut libérer des gaz inflammables. Sulfure d'hydrogène. La combustion libère : oxydes de carbone (CO et CO2). Oxydes nitriques (NOx). hydrocarbures.

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Danger d'explosion : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. Gaz/vapeur explosive à l'air dans les limites d'explosivité.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte incendie : Refroidir les citernes/fûts à l'eau pulvérisée/ les mettre à l'abri.
Equipements de protection des pompiers : Protection individuelle spéciale: tenue de protection complète comprenant un appareil de protection respiratoire autonome. Cf. chapitre 8.
Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Cf. chapitre 8.
Procédures d'urgence : Conserver à l'écart de la chaleur, flammes ou étincelles. Ne pas fumer. Éviter la formation de poussière.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Cf. chapitre 8. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Procédures d'urgence : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. ne pas toucher aux contenants endommagés ou produits déversés sans porter des vêtements de protection appropriée.
. Eloigner le personnel superflu. Éviter la formation de poussière. Ventiler la zone concernée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour rétention : Ventiler la zone concernée. Éviter la formation de poussière.
Procédés de nettoyage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Éviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Cf. chapitre 8. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

mesures techniques: : Assurer une aération suffisante.
Condition(s) de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver le récipient bien fermé. Conserver à température ambiante normale. keep coke piles wet to avoid environmental pollution due to fineparticles of the pduct.
Matériaux incompatibles : Agents oxydants, fortes. Peroxydes. Chlorates. chromic acid.
Lieu de stockage : Conserver à température ambiante normale. Stocker en conformité avec les règlements locaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de donnée fiable disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

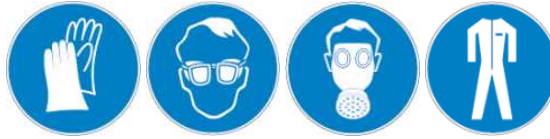
Contrôles techniques appropriés : Assurer une aération suffisante. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de vapeurs. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Il est préférable de ne pas porter de verres de contact.

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes bien ajustables. Masque à gaz. Vêtements de protection.



Vêtements de protection - sélection du matériau : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des mains : Gants de protection en PVC.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Il est préférable de ne pas porter de verres de contact.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection voies respiratoires : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: gris foncé.
Odeur	: hydrocarbure.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable.
Point de solidification	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation rel. à l'acétate butylique	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: > 200 °C
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0.83 g/cm ³
Solubilité	: Soluble dans les solvants organiques. Eau: insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: > 300 °C
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de donnée fiable disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage. Pas de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Mélangées à l'air et exposées à une source d'ignition, les poussières peuvent s'enflammer à l'air libre ou exploser en espace confiné.

10.4. Conditions à éviter

sources de chaleur. Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Peroxydes. Chlorates. chromic acid.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: libération de gaz/vapeurs (très) toxiques.

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classifié
Corrosion et irritation de la peau	: Non classifié pH: Non applicable
Graves dommages et / ou irritations oculaires:	: Non classifié pH: Non applicable
Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau	: Non classifié
Mutagenicité des gamètes	: Non classifié
Carcinogénité	: Non classifié
Toxicité reproductrice	: Non classifié
STOT-exposition unique	: Non classifié
STOT-exposition répétée	: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).
Danger par aspiration	: Non classifié
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses. L'exposition chronique à des concentrations élevées de poussières peut provoquer des dommages aux poumons. Les poussières du produit peuvent causer une irritation des voies respiratoires. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation de la peau. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de donnée fiable disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Green Petroleum Coke (64741-79-3)	
Persistance et dégradabilité	Ce produit présente un faible potentiel de dégradation et il est donc susceptible de persister dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Green Petroleum Coke (64741-79-3)	
Potentiel de bioaccumulation	non bioaccumulable.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de donnée fiable disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas de donnée fiable disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Elimination par incinération contrôlée ou dans une décharge autorisée.
Recommandations de traitement des déchets	: Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de donnée fiable disponible.

15.1.2. Directives nationales

Pas de donnée fiable disponible.

Phrases R : R48 - Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Green Petroleum Coke

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Classé comme dangereux selon les critères des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

Phrases-S

: S23 - Ne pas respirer les gaz.
S23 - Ne pas respirer les fumées
S23 - Ne pas respirer les fumées.
S23 - Ne pas respirer les aérosols
S23 - Ne pas respirer les poussières
S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S44 - En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S56 - Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 16: Autres informations

Sources de données

: PETROBRAS. FDS.

Abréviations et acronymes

: GHS - Système général harmonisé. EEC: Communauté Économique Européenne. EC: Communauté Européenne. CSR: Rapport de sûreté chimique. CLP - Classification, l'étiquetage et l'emballage. ASTM - American Society for Testing and Materials . REACH: L'Enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances. SDS - Fiche de données de sécurité.

Texte des phrases R-,H- et EUH:

Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
STOT RE 1	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1
H315	Provoque une irritation cutanée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
R38	Irritant pour la peau.
R48	Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Les informations données dans cette fiche signalétique de sécurité de produit sont basées sur les connaissances actuelles et sont considérées comme étant complètes et exactes. Elles décrivent le produit aux seules fins d'exigences sanitaires, sécuritaires et environnementales, et ne doivent en conséquence être utilisées qu'à titre indicatif. Les données se rapportent à un produit spécifique et peuvent ne pas être valides pour une utilisation en association avec d'autres produits. Il est du devoir de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de manière sûre et de se conformer aux lois et réglementations applicables. Petrobras décline toute responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'une utilisation anormale ou du non-respect des pratiques recommandées.